



MARCHÉ DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

CONSULTATION PUBLIQUE

PRESTATION INTELLECTUELLE D'ASSISTANCE POUR LA CRÉATION D'UN LOT DE RESSOURCES PÉDAGOGIQUES DANS LE CADRE DU PROJET INTERREG POCTEFA FLORALAB+ EFA024/01 (2024-2026)

Objet de la consultation : *Assistance à maîtrise d'ouvrage*

Le présent marché a pour objet l'accompagnement des partenaires bénéficiaires du projet transfrontalier européen INTERREG POCTEFA Floralab+ dans la création d'un lot de ressources pédagogiques dédiées à la flore des Pyrénées.

En France, Floralab+ est déployé dans les départements de l'Ariège (09) et des Pyrénées-Orientales (66), en Espagne il est déployé en Catalogne, et en Andorre.

Pouvoir adjudicateur :

Fédération des réserves naturelles catalanes – chef de file du projet

9, rue de Mahou

66500 Prades

<https://www.reserves-naturelles-catalanes.org/>

En représentation du partenariat du projet Floralab+ EFA024/01.



FÉDÉRATION DES RÉSERVES NATURELLES CATALANES

TÉLÉPHONE : 04 68 05 38 20

1. Identification de la structure

1.1. Pouvoir adjudicateur et chef de file du projet

Conformément à son *RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES ACHATS DE BIENS ET DE SERVICES*, c'est au travers de son Conseil d'Administration dirigé par M. Blaise, Président de la structure, que la Fédération des réserves naturelles catalanes est le pouvoir adjudicateur du marché.

→ FRNC : association loi 1901 immatriculé sous le numéro unique d'identification Siret 390 923 829 000 43 et dont le siège se trouve 9, rue de Mahou – 66500 Prades.

1.2. Personne en charge de l'exécution et du suivi du marché

La personne signataire du marché est Mme. Lespine, directrice de la Fédération des réserves naturelles catalanes : florence.lespine@reserves-naturelles-catalanes.org

1.3. Personnes auprès desquelles des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus

La personne habilitée à donner des renseignements d'ordre technique et administratif est Mme. Martin, coordinatrice du projet Floralab+ : maria.martin@reserves-naturelles-catalanes.org – 06.38.71.56.63.

2. Conditions générales et caractéristiques du marché

2.1. Procédure, classification CPV et forme du marché

La Fédération des réserves naturelles catalanes est un organisme de droit privé mais considéré comme public selon la définition européenne (qui peut inclure des organismes ayant une personnalité juridique privée) dans la mesure où elle répond aux critères suivants :

- a. elle a été créée pour satisfaire spécifiquement des besoins d'intérêt général ayant un caractère autre qu'industriel ou commercial ;
- b. elle est dotée de personnalité juridique ; et
- c. elle est financée majoritairement par l'État, les autorités régionales ou locales ou par d'autres organismes de droit public.

À ce titre, la FRNC doit se conformer à l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par des personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics et ainsi respecter les principes de la commande publique : mise en concurrence, transparence et égalité de traitement.

Par ailleurs, s'agissant Floralab+ d'un projet européen mobilisant des financements publics, et compte

tenu du taux de cofinancement européen supérieur à 50 % des coûts éligibles du projet, les principes applicables aux achats et contractualisations publics doivent être appliqués par tous les bénéficiaires, quelle que soit leur nature juridique. Ainsi, pour tout processus d'achat, quel que soit son montant, et qu'il s'agisse d'une entité publique ou d'une entité soumise aux règles du secteur public en tant que bénéficiaire de fonds publics (les entités privées sont donc incluses ici), les principes généraux suivants doivent être respectés dans les processus de contractualisation :

- principe de transparence et de publicité,
- principe de concurrence,
- principe de confidentialité,
- principe de l'égalité de traitement,
- principe de non-discrimination.

Il doit être possible de démontrer, quel que soit le montant de l'achat, que le choix du fournisseur, du bien ou du service a été effectué dans le respect des critères d'efficacité et d'efficience économique.

Il s'agit ici d'un marché de « faible montant » (cf. § 6. Estimation de la valeur du marché du *Cahier des clauses techniques particulières*), ponctuel et composé d'un seul lot, car la dévolution en lots séparés risquerait de rendre techniquement difficile l'exécution des prestations.

L'analyse et le classement des offres seront réalisés par la FRNC et validés par son Conseil d'administration. L'attribution du marché sera notifiée par voie électronique avec accusé de réception, par la coordinatrice du projet.

2.2. Durée, prise d'effet et modalités d'attribution du marché

Le marché est conclu jusqu'au 31 décembre 2026. Le démarrage de l'opération est programmé le plus tôt possible, suite au choix du prestataire (cf. § 2.8 Modalités de réponse à cet appel d'offre et communication du prestataire retenu du *Règlement de la consultation*).

Le marché est attribué à un seul et même soumissionnaire.

2.3. Conditions générales d'exécution du marché, budget estimé et modalités de règlement

L'unité monétaire du marché est l'euro. Tous les prix sont exprimés en TTC.

Les prix sont unitaires et réputés comprendre toutes charges fiscales, parafiscales ou autres frappant les prestations prévues dans le présent marché.

La diminution ou l'augmentation du montant contractuel du marché, quel qu'en soit le montant, ne donne droit à aucune indemnité pour le titulaire. Les prix sont fermes pour toute la durée du marché (y compris si le projet était prorogé).

Un acompte pourra être versé à partir de trois mois suivant le démarrage des prestations, son montant n'excédera jamais la valeur des prestations auxquelles il se rapporte. Le solde du marché sera versé avant le dernier jour de la période d'éligibilité du projet (31 décembre 2026), sans que cela ne compromette la complète exécution de la mission.

2.4. Facturation

La prestation est prise en charge par les partenaires du projet POCTEFA Floralab+EFA024/01 impliqués dans l'action 5.2 du projet « Création d'outils de formation et de sensibilisation transversaux - Malle pédagogique dédiée à la flore des Pyrénées ».

Ainsi, les candidats doivent tenir compte du fait que la facturation devra être envoyée de façon dématérialisée à six structures partenaires :

Structure	Destinataires des factures
Fédération des réserves naturelles catalanes (FRNC)	typhaine.pradell@reserves-naturelles-catalanes.org maria.martin@reserves-naturelles-catalanes.org
Parc naturel régional des Pyrénées catalanes (PNRPC)	sandra.mendez@parc-pyrenees-catalanes.fr patricia.oster@parc-pyrenees-catalanes.fr
Université de Perpignan Via Domitia (UPVD)	valerie.hinoux@univ-perp.fr emmanuelle.sarazin@univ-perp.fr
Association des Naturalistes de l'Ariège (ANA-CEN Ariège)	emilie.d@ariegenature.fr cecile.b@ariegenature.fr
Generalitat de Catalunya - Departament de Territori i Sostenibilitat (GENCAT)	dgpa.tes@gencat.cat sfarriol@gencat.cat
CSIC - Instituto Botánico de Barcelona (IBB)	angela.zarate@ibb.csic.es oriane.hidalgo@ibb.csic.es

Elles seront envoyées dans les conditions suivantes :

- factures comportant les informations suivantes : le nom de la structure, l'adresse du titulaire et la mention « projet INTERREG POCTEFA Floralab+ EFA024/01 » ;
- le détail des prestations réalisées, objet de la facturation ;
- la ou les dates de réalisation des prestations ;
- les prix HT, TTC et la TVA ;
- les modalités de règlement (référence du compte postal ou bancaire du titulaire) ;
- la date d'établissement de la facture.

Les factures ne respectant pas ce formalisme seront refusées par les partenaires.

2.5. Délais de validité des offres

Le délai de validité des offres est de 90 jours. Il court à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

2.6. Modalités de présentation des candidatures

Tous les documents constituant, accompagnant ou cités à l'appui de la candidature et de l'offre doivent être rédigés en français ou en espagnol.

Les candidats doivent présenter leur dossier dans les conditions décrites ci-dessous sous peine d'être écartés. Le dossier de présentation de chaque candidature doit obligatoirement comprendre les pièces suivantes :

1. Une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par une personne habilitée à l'engager attestant que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés sur celle-ci (cf. annexe 1) ;
2. La fiche d'identification du candidat (cf. annexe 2) ;
3. Un mémoire technique comportant :
 - L'offre technique du candidat ;
 - Une description détaillée du personnel (nombre, compétences et expériences) mis à disposition pour la réalisation de la prestation demandée ;
 - Le matériel et l'équipement technique dont le prestataire disposera pour la réalisation de cette mission.
4. L'offre économique détaillée.

Chacun des documents énumérés ci-dessus doit être impérativement signé et daté par une personne habilitée à engager le candidat, ou être accompagné, le cas échéant d'un pouvoir autorisant la personne signataire à engager la société candidate.

2.7. Critères d'attribution de cet appel d'offre

Les réponses à cet appel d'offre seront évaluées sur 100 points, selon les critères suivants :

Valeur technique	Nb de points
<i>Pertinence de la réponse / Qualité de la méthodologie proposée :</i> # Pertinence de la méthodologie à mettre en œuvre pour répondre aux missions décrites dans le CCTP ; # Qualité de perception et compréhension des enjeux du projet Interreg POCTEFA Florialab+. La structure candidate présentera de façon détaillée la méthodologie qu'elle compte mettre en œuvre pour la réalisation de l'ensemble des tâches liées à la création et réalisation des outils pédagogiques escomptés.	30
Prix	20
Adaptation des moyens humains dont dispose le candidat pour l'exécution des prestations (liste du personnel, qualification incluant la compétence linguistique, expérience et organisation au sein du projet, le cas échéant)	20
Calendrier d'exécution	20
Déploiement de moyens matériels, créatifs et informatiques pour l'exécution des prestations	10

2.8. Modalités de réponse à cet appel d'offre et communication du prestataire retenu

Les réponses sont à adresser au plus tard le **vendredi 7 novembre 2025 (18h → heure de Paris, France)**, uniquement par courrier électronique à Mme. Florence Lespine, directrice de la fédération

des réserves naturelles catalanes : florence.lespine@reserves-naturelles-catalanes.org et à Mme. Maria Martin, coordinatrice du projet Floralab+ : maria.martin@reserves-naturelles-catalanes.org
Le choix du prestataire suite à cette consultation aura lieu le **20 novembre 2025** au plus tard.

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES

1. Contexte de la consultation

Stratégie et outils partagés en faveur de la flore de l'Est des Pyrénées : le projet Floralab+.

Forts de plus de 10 ans d'expériences communes, les partenaires du projet Floralab+ proposent une stratégie transfrontalière en deux axes, en faveur de l'étude, la préservation et le porté-à-connaissance de la flore des Pyrénées.

Territoires exceptionnels d'un point de vue botanique, les Laboratoires Botaniques à Ciel Ouvert (1er axe stratégique du projet) visent à devenir des sites de référence en matière de connaissances (écologiques, biogéographiques, génétiques, etc.), de suivi mutualisé et de conservation des plantes rares et menacées de l'Est Pyrénéen. Espaces d'échanges et de partage technique entre scientifiques, gestionnaires d'espaces naturels, associations naturalistes et acteurs locaux, ces territoires représentent également un terrain idéal pour la formation à la flore du massif.

Destiné aux communes, le futur label des Villages Botaniques des Pyrénées (2e axe stratégique du projet) vise quant à lui à accompagner et valoriser les démarches en faveur de la prise en compte de la flore locale dans les politiques territoriales. Ainsi, ce label vient mettre en lumière les communes pyrénéennes qui œuvrent pour le patrimoine botanique local : prise en compte et amélioration des connaissances botaniques locales, actions de restauration participatives, vulgarisation des richesses botaniques pyrénéennes auprès du grand public (entre autres, jardins et itinéraires botaniques, accueil d'expositions, d'animations et de projets scolaires sur cette thématique).

Enfin, les **partenaires réaliseront conjointement des outils de formation et de sensibilisation dédiés aux plantes des Pyrénées**. Au service des différents axes du projet, il s'agira de créer différentes ressources pédagogiques transversales et innovantes, adaptées aux besoins du territoire.

Le projet Floralab+ se déroule sur la période 2024-2026 : <https://www.floralab.eu/>

La structure « chef de file » de ce projet est la Fédération des réserves naturelles catalanes : <https://www.reserves-naturelles-catalanes.org/>

La structure qui coordonne l'action n°5 de Floralab+ est la *Generalitat de Catalunya*.

À des fins de simplification, il a été décidé que le porteur de cette consultation sera la FRNC en tant que Chef de file du projet (cf. compte-rendu du comité technique n°3). En effet, les marchés portés par la *Generalitat de Catalunya* encaissent régulièrement des retards importants de traitement.

2. Réseau et projet, en quelques mots-clés !

Botanique est-pyrénéenne, espaces naturels, communes, échanges, partenariats, coopération transfrontalière et inter-professionnelle, complémentarité, suivis scientifiques, recherche, sensibilisation, formation, implication territoriale, innovation.

3. Structures partenaires du projet et de l'action ciblée par l'appel d'offre :

Floralab+ est ancré à l'est des Pyrénées : 13 structures techniques participent à ce projet (8 partenaires bénéficiaires, 5 partenaires associés) ; 6 d'entre elles sont donc impliquées dans l'action de création d'outils de formation et de sensibilisation (Fédération des réserves naturelles catalanes, Parc naturel régional des Pyrénées catalanes, Université de Perpignan Via Domitia, Association des Naturalistes de l'Ariège, Generalitat de Catalunya, CSIC-Instituto Botánico de Barcelona).

PARTENAIRES BÉNÉFICIAIRES | SOCIS BENEFICIARIS



PARTENAIRES ASSOCIÉS | SOCIS ASSOCIATS



COFINANCEURS | COFINANÇADORS



4. Financement de l'action par les par partenaires

Floralab+ est cofinancé à 65% par le Fonds européen de développement régional (FEDER) dans le cadre de l'INTERREG VI-A Programme opérationnel de coopération territoriale Espagne-France-Andorre (POCTEFA 2021-2027). La création de ce lot d'outils de sensibilisation est une dépense commune entre les partenaires bénéficiaires du projet impliqués dans cette action. Le montant total de cette dépense sera équitablement réparti entre les 6 partenaires concernés. Une convention de partage de la dépense sera établie par la FRNC en ce sens.

5. Création d'un lot de ressources pédagogiques dédiées à la flore du massif des Pyrénées

Créé en réponse au besoin en outils de sensibilisation à la flore des Pyrénées, ce kit de ressources pédagogiques (ou « mallette » suivant le dossier de candidature du projet) devra rassembler différents contenus destinés à informer et à toucher le/s public/s préalablement défini/s.

Notre réseau mise sur la souplesse d'utilisation de l'ensemble des ressources (en intérieur vs sur le terrain), qui proposeront également plusieurs niveaux de lecture et seront, dans un premier temps, réalisées en français et en catalan. Cette « mallette » servira aux animations botaniques, aux projets pédagogiques mais aussi aux séquences de formation prévues au sein du territoire Floralab+ ; elle aura vocation à servir au-delà du projet et sera présentée à l'ensemble des structures pyrénéennes travaillant sur cette thématique (de ce fait, elle pourra être traduite dans d'autres langues par la suite). À l'issue du travail de conception, il est prévu la réalisation d'une dizaine de « kits » pour un montant de l'ordre de 50.000 € TTC.

Idéalement, les contenus seront réalisés en synergie avec l'outil immersif porté par le projet Florapyr3D ; les 2 outils seront au service l'un de l'autre.

6. Objectifs opérationnels de la mission

- ☐ Mettre en place et animer une méthode participative avec les partenaires du projet Floralab+ mais aussi avec d'autres projets associés (Florapyr3D, RED-bio) afin de co-construire le lot d'outils pédagogiques ;
- ☐ Travailler sur la conception et le design pédagogique des outils, en adéquation avec les messages, contenus et publics cibles escomptés ;
- ☐ Assister le maître d'ouvrage dans l'identification de prestataires potentiels à la création des supports.

7. Mission de la délégation par prestation & les compétences attendues

La FRNC, en tant que maître d'ouvrage et pouvoir adjudicateur, délèguera la création et la réalisation du lot de ressources pédagogiques dédiées à la flore des Pyrénées, agissant en tant que partenaire bénéficiaire chef de file du projet et représentant l'ensemble des partenaires de Floralab+.

La réalisation de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage faisant l'objet de la présente consultation nécessite :

☐ Expertise technique et relationnelle :

- expérience avérée et justifiée dans la conception d'outils pédagogiques innovants ;
- expérience avérée dans l'animation de projets collectifs ;
- connaissance de la réalité transfrontalière de l'est-pyrénéen : Pyrénées-Orientales, Ariège, Andorre et Catalogne ;
- possibilité de mise à disposition des partenaires Floralab+ une personne/équipe expérimentée ayant connaissance des enjeux écologiques de fond dont il est question dans ce projet, offrant ainsi aux partenaires l'assurance d'une bonne compréhension des tenants et aboutissants du projet, gage d'une communication efficace avec le réseau ;

☐ Périmètre linguistique : la compétence bilingue français-espagnol est obligatoire, la compréhension du catalan sera un plus.

☐ Eco-responsabilité : l'objectif de s'inscrire dans une démarche écoresponsable (supports pédagogiques, énergie, peintures, etc.) sera un plus lors de la sélection du prestataire.

8. Éléments préalables posés par le réseau de partenaires (et projets associés)

Deux temps d'échanges ont été animés au sein de Floralab+ autour de la future réalisation de ces outils : le 14 octobre 2024 à Targasonne (en partenariat avec les projets Florapyr3D et RED-bio) et le 4 décembre 2024 à Andorra La Vella. Le résumé des ateliers est fourni en **annexe 3** de la présente consultation en ce qui concerne : les objectifs pédagogiques et les messages associés, les dimensions et échelles de travail, le/s public/s ciblé/s, l'ergonomie escomptée, la pluie d'idées.

9. Estimation de la valeur du marché sur fin 2025 et 2026

Missions déléguées par prestation cf. paragraphe 5.2	Estimation du nombre de jours nécessaires / an	Fourchette coût journalier TTC	Total en € TTC
Relations avec les structures partenaires de Floralab+ impliquées dans l'action			
• Réunions préalables pour poser les grandes lignes de contenus (4 demi-journées)	2	500 - 700	1 000 – 1 400
• Temps d'échanges au fil de la mission : calages, pluies d'idées, recensement des outils existants, ajustements	10	500 - 700	5 000 – 7 000
• Participation aux réunions d'information/restitution en lien avec la production des différents outils pédagogiques (6 demi-journées)	3	500 - 700	1 500 – 2 100
Conception et design pédagogique des outils			
Pour chaque outil proposé :			
• identification du public ciblé			
• définition de l'objectif pédagogique ;			
• élaboration des contenus pédagogiques en mobilisant le réseau de partenaires Floralab+ et/ou autres personnes ressources ;	20	500 - 700	10 000 – 14 000
• proposition de design ;			
• écriture du cahier des charges technique en vue de la fabrication.			
Identification des prestataires potentiels en capacité de réaliser/produire les outils validés			
• enquête	5	500 - 700	2 500 – 3 500
Total sur une durée d'environ 12 mois	40	-	20 000 – 28 000

→ La valeur estimée de ce marché se trouve dans une fourchette allant de 20.000 € TTC à 28.000 € TTC. Les propositions économiques ne pourront en aucun cas dépasser 28.000 € TTC. Les prestataires pourront recourir à des sous-traitants suivant les besoins du projet.

Prades, le 6 octobre 2025

→ Lu et approuvé

Date :

Signature :

Annexe 1 : Déclaration sur l'honneur

Je, soussigné,	
Représentant la société	
Adresse	
N° SIRET	
En qualité de	

Déclare sur l'honneur :

N'entrer dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.

Être en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

Que ladite personne morale et/ou ses représentants :

a) Ne sont affectés par aucun conflit d'intérêts dans le cadre du présent projet ;

(un conflit d'intérêts peut résulter notamment d'intérêts économiques, d'affinités politiques ou nationales, de liens familiaux ou sentimentaux, ou de toutes autres relations ou intérêts communs)

b) Feront connaître à la Fédération des réserves naturelles catalanes, sans délai, toute situation constitutive d'un conflit d'intérêts ou susceptible de conduire à un conflit d'intérêts ;

c) N'ont pas consenti, recherché, cherché à obtenir, ou accepté, d'avantage, financier ou autre, en faveur ou de la part d'une quelconque personne constituant une pratique illégale ou relevant de la corruption, directement ou indirectement, en tant qu'incitation ou récompense liée au présent projet.

Fait à

Le

**Signature
et cachet commercial**

Annexe 2 : Fiche d'identification du candidat (type DC2 des marchés publics)

A – Identification / cas général :

 Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation, adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET, à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des [ICD](#) :

- *Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation :*

- *Adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale) :*

- *Adresse électronique :*

- *Numéros de téléphone et de télécopie :*

- *Numéro SIRET, à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine de l'opérateur économique issu d'un répertoire figurant dans la liste des ICD :*

 Forme juridique du candidat individuel ou du membre du groupement (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.) :

 Le candidat est-il une micro, une petite ou une moyenne entreprise au sens de la [recommandation de la Commission du 6 mai 2003](#) concernant la définition des micro, petites et moyennes entreprises ou un artisan au sens au sens [de l'article 19 de la loi du 5 juillet 1996](#) n° 96-603 modifiée relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat ([Art. R. 2151-13](#) et [R. 2351-12](#) du code de la commande publique) ?

☐ Oui

☐ Non

B - Renseignements relatifs à l'aptitude à exercer l'activité professionnelle concernée par le contrat :

Le candidat ne fournit que les renseignements demandés par l'acheteur au titre de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle. En cas de MDS, les documents de preuve sont à fournir avec la candidature, sauf cas particulier de la rubrique B3.

B1 - Renseignements sur l'inscription sur un registre professionnel :

B2 - Le cas échéant, pour les marchés publics de services, indication de l'autorisation spécifique dont le candidat doit être doté ou de l'organisation spécifique dont il doit être membre pour pouvoir fournir, dans son pays d'origine, le service concerné :

...

B3 - Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder (applicable pour tous les marchés publics autres que MDS et, pour les MDS, uniquement lorsque l'acheteur a autorisé les candidats à ne pas fournir ces documents de preuve en application de l'article R. 2343-14 du code de la commande publique) :

(Si l'adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée.)

- Adresse(s) internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

C - Renseignements relatifs à la capacité économique et financière du candidat individuel ou du membre du groupement :

C1 - Chiffres d'affaires hors taxes des trois derniers exercices disponibles :

	Exercice du au	Exercice du au	Exercice du au
Chiffre d'affaires global (ne remplir que pour les exercices pour lesquels ce renseignement est demandé par l'acheteur)			
Part du chiffre d'affaires concernant les fournitures, services, ou travaux objet du marché (si demandé par l'acheteur)	%	%	%

Lorsque les informations sur le chiffre d'affaires ne sont pas disponibles pour la totalité de la période demandée, indication de la date à laquelle l'opérateur économique a été créé ou a commencé son activité :

...../...../.....

D - Renseignements relatifs à la capacité technique et professionnelle du candidat individuel ou du membre du groupement :

D1. Expériences et références :

...

D2 - Documents de preuve disponibles en ligne :

Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :
(Si l'adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée.)

- Adresse internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

E - Capacités des opérateurs économiques sur lesquels le candidat individuel ou le membre du groupement s'appuie pour présenter sa candidature

Rubrique à renseigner dans l'hypothèse où le candidat ou l'un des membres du groupement s'appuie sur la ou les capacités d'un autre opérateur économique, quelle que soit la nature juridique des liens qui l'unissent à cet opérateur, en application du II de l'[article R. 2142-3](#) du code de la commande publique auquel l'[article R. 2342-2](#) renvoie.

(Joindre, pour chaque opérateur économique, en annexe du DC2, tous les renseignements demandés par l'acheteur dans l'avis d'appel à la concurrence **ou l'invitation à confirmer l'intérêt** ou en l'absence d'un tel avis ou d'une telle invitation, dans les documents de la consultation. Le candidat sera tenu d'apporter la preuve que chacun des opérateurs économiques mettra à la disposition du candidat individuel ou du membre du groupement les moyens nécessaires pendant toute la durée d'exécution du marché public ; en cas de MDS, cette preuve est à fournir au stade du dépôt de la candidature.)

Désignation du (des) opérateur(s)

(Adapter le tableau autant que nécessaire.)

Missions	Nom du membre du groupement concerné (*)	Nom commercial et dénomination sociale, adresse de l'établissement (**), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET de l'opérateur sur les capacités duquel le candidat ou le membre du groupement s'appuie (***)

(*) En cas de candidature individuelle, le renseignement de cette rubrique est inutile.

(**) Préciser l'adresse du siège social du membre du groupement si elle est différente de celle de l'établissement.

(**) Pour les groupements conjoints.

(***) À défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des [ICD](#).

Annexe 3 : Réflexions collectives autour de la future « mallette » pédagogique

Restitution du travail d'animation, clarification et « élagage » des premiers éléments...

En décembre 2024 (Andorra La Vella), nous avons repris point par point les premières idées issues de l'atelier d'octobre (Targasonne) et décidé collectivement si cela restait pertinent et/ou si cela correspondait aux attentes du réseau.



Atelier participatif - Targasonne 2024

→ Objectifs pédagogiques :

ENLEVER	RAJOUT et/ou ON GARDE	Pourquoi ? Commentaires et décisions
- faire comprendre la diversité, l'originalité, la vulnérabilité, etc.	Sensibiliser à la diversité, l'originalité, la vulnérabilité, etc.	Comprendre vs sensibiliser? Comprendre on va plus loin (sensibiliser c'est mettre de la curiosité) : trop loin, ceci correspond à une mallette 'niveau 2'. Pour l'instant vu le manque d'outil pédagogiques, on émerveille en sensibilisant. Une extension à la mallette de base resterait à prévoir pour → comprendre ! L'objectif de comprendre sera par l'animateur / l'outil (la mallette) est la sensibilisation !
- reconnaître les principales plantes des Pyrénées / les plantes rares (définition des principales plantes)		Vote à main levée : 0/10 personnes Qu'importe si les gens se souviennent des noms des plantes, l'important c'est qu'ils se souviennent de leurs fonctionnalités, leurs particularités, leurs sensibilités et leurs fragilités.
	Apprendre à observer la flore des Pyrénées / orienter le regard	⇒ pas les reconnaître mais orienter le regard, voilà ce que proposent les participants. ⇒ part du vivant ⇒ 10/10 participants ok ! Deviens l'objectif principal !
	Responsabiliser les habitants & usagers des Pyrénées	⇒ limiter la destruction des plantes. ⇒ avec émotion négative et vulnérabilité ? cf. Mobilisation ? Comment mettre la mobilisation citoyenne dedans, faut-il comprendre ? Non il faut ressentir ! sur le territoire, l'ignorant peut être engagé !
- susciter l'intérêt, la curiosité, l'émerveillement, l'émotion, la surprise, l'amour...		⇒ moyen, concomitant ⇒ même objectif que le premier ⇒ important de marquer que c'est par l' émotion positive ! Dans le premier objectif ? Pourtant la vulnérabilité n'engage pas une émotion très positive,

		est ce que ça doit être posé ? Pas de décision, une remarque pour Floralab ! Voir quels aspects mettre en valeur, pour renforcer seulement la vulnérabilité...
- limiter la destruction des plantes		Fait parti de l'objectif de « responsabiliser ». Indiquer non seulement les aspects de la flore, sinon, l'interaction être humain-flore.

→ Les dimensions/échelles de travail :

ENLEVER	RAJOUT et/ou ON GARDE	Pourquoi ? Commentaires et décisions
→ Flore + milieux naturels (forêts, tourbières, prairies, falaises, lacs) + sols		
→ du macro au microscopique ou l'inverse		
→ milieux naturels → flore générale associée → flore patrimoniale		
	De la fleur vers son environnement De la fleur vers son fonctionnement De la fleur vers ses besoins De la fleur vers ses menaces	En résumé : cette mallette a pour focus les plantes/fleurs comme individus : il faut donc partir de la fleur, ses adaptations (super-pouvoirs), ses besoins, ses menaces, son histoire mais en ne perdant pas de vue que le centre de l'outil est la dimension de la fleur. Attention : - la volonté de synergie avec les autres projets requiert aussi l'approche tourbières/forêts/milieux ouverts/lacs ; ce point avait été acté à Targassonne ! - flore compliquée car on ne trouve pas les mêmes espèces entre les PO et le Pays Basque ⇒ faire une liste de plantes communes du massif des Pyrénées ? Attention à ne pas faire des erreurs à trop vouloir vulgariser → simple, rigoureux et carré. Pas de sous-espèces

→ Publics :

ENLEVER	RAJOUT et/ou ON GARDE	Pourquoi ? Commentaires et décisions
Décideurs		On prévoit déjà un argumentaire pour eux + ils seront au même niveau de découvertes que le reste des publics et aimeront se divertir sur d'autres outils !

Scolaires et corps enseignants		Une mallette spécifique « scolaires » avec fiche de séances et projet pour les instituteurs-trices, ne fait pas partie des publics prioritaires, après la construction de cette malle de base, cela peut être envisagé.
Universitaires		Le but est de faire découvrir la flore et son fonctionnement, pour l'instant mallette de base. Un jour une extension universitaire pourra exister.
	Public non initié	À rajouter ? Correspond à tous les publics !

→ Ergonomie de l'outil/des outils :

ENLEVER	RAJOUT et/ou ON GARDE	Pourquoi ? Commentaires et décisions
	90 % des éléments facilement transportables 10 % XXL	Oui
	Légèreté : la plupart des éléments pouvant être transportés dans le sac-à-dos/valise.	Oui
	Montage/démontage des éléments au besoin Facilité de montage/démontage (pop-up)	Oui
	Sobriété vs côté tape à l'œil/flashy	1 truc flashy tape-à-l'œil Technologie ? ⇒ manuelle et mécanique vs électronique ⇒ son des plantes ? Simulation ? Kamishibai (image que tu défiles dans un tableau) + dossier avec des sons, des images. ⇒ pas forcément trancher : on laisse ouvert dans le cahier des charges ⇒ l'électronique n'est pas considéré comme prioritaire mais peut être un moyen. Le réseau ne veut pas d'une technologie qui vieillit et qui tombe en panne, quelque chose de simple et efficace. Sobriété Faire une belle mallette, même si impact négatif co2 ⇒ la mallette va aider à réduire l'impact donc le réseau reste ouvert sur l'utilisation du plastique ou autres matériaux. Si possible de le faire avec le moins d'impact CO2 mais pas fermé. IMPORTANT : Légèreté + Durabilité !
	Durabilité des matériaux	OUI !
Un outil qui parle à lui tout seul... ?		Non, même principe que les silhouettes de rapaces de Pyrénées vivantes, un outil de BASE et les animateurs créent autour les jeux qu'ils veulent !

	Outils de base sur la botanique	⇒ l'animateur va construire son discours autour ⇒ il faudra prendre en main l'outil et les messages pour chaque public après. ⇒ est-ce que ces messages par public c'est pour le prestataire ou c'est pour le réseau de travailler dessus ? Ou chaque animateur ?
--	--	---

→ Messages

ENLEVER	RAJOUT et/ou ON GARDE	Pourquoi ? Commentaires et décisions
	Diversité – Originalité – Vulnérabilité Responsabilité – Urgence	Ok objectif principal
→ place fondamentale de la flore pour le reste du vivant (y compris les êtres humains & société)		D'autres POCTEFA feront des outils peda sur l'utilisation de la flore, coté utilitariste des plantes (cf Ingrid). Ce n'est pas l'objectif principal ici.
→ el Pirineo tiene 1/3 de la flora europea		⇒ faire ressortir milieu riche et diversifié ⇒ peut desservir le chiffre, parce que 1/3 c'est pas fou ⇒ on peut enlever !
→ las plantas y su distribucion nos cuentan historias del pasado...		⇒ c'est du territoire ⇒ peut être par l'endémisme mais pas prioritaire ⇒ c'est l'animateur qui se fera un truc à coté.
	→ les Pyrénées constituent un refuge (depuis au moins 20.000 ans)	⇒ endémisme/originalité ⇒ pour servir le discours « attachement » sensibilité » émotion !
→ les Pyrénées sont encore + originales que les Alpes (botaniquement parlant) cf.taux d'endémismes		Chauvinisme mal venu. Guerre entre massifs, pas du tout l'esprit de Floralab+ et de la positivité sur la flore.
	→ les plantes sont des sportives de haut niveau (cf. super-pouvoirs des plantes/adaptations à des milieux/conditions de vie extrêmes/plantes spécifiques à certains milieux)	On garde ++ ! A relier avec l'objectif de « POURQUOI elle est la ? » : parler de singularité des plantes, de leurs fonctionnements, de leurs idées uniques..
→ ne pas oublier : bryoflore, lichens et fonge		extension dans le futur ⇒ utiliser des maquettes de mousses et lichens pour dire la différence avec plante avec les plantes à fleur ? Possible mais ne pas aller plus loin pour l'instant.

→ notion de saisonnalité	→ peu importe la plante, le nom famille, mais POURQUOI elle est là ?	→ dimension temporelle (saisons, de la graine à la plante, place dans l'écosystème), du micro au macro, dimension géographique (sols, altitude, déplacements...) ⇒ LA BASE DE LA PLANTE : elle née, elle meurt, comment elle se reproduit ? Travailler avec une approche de « besoin » : quels sont ces besoins ? - en espace ? En eau ? ⇒ a raccrocher avec nos choix ont un impact
→ les plantes sont en constante interaction : flore/flore, flore/faune, flore/sol, flore/humain, flore/autres compartiments...		⇒ qui se sert de la plante ? ⇒ outil qui existe déjà qui pourra être récupéré ⇒ une extension pas prioritaire
→ banque de graines du sol = patrimoine de demain		Pas le message central, l'animateur pourra en parler
→ flore et changements globaux dont climatiques → les massifs des Pyrénées et les plantes qu'il abrite sont très vulnérables face aux changements climatiques.	→ remplacer par Menace ? 5 grandes causes de la disparition des plantes (érosion de la biodiversité)	⇒ démobilisateur ⇒ il faudra que ce soit là, mais pas le principal. Mettre chgt clim au même titre que la pollution ou l'exploitation des ressources.
	→ nos actions/choix ont un impact !	Laisser de la place à ces plantes. Territoire commun, les menaces pour elles sont une menace pour nous : plantes invasives, CC, maladies, surexploitation des ressources

→ Des idées ?!

- maquette XXL / silhouette XXL / fleurs géantes ;
- maquette dépliable (style tente Quechua 3s) ;
- maquettes en taille réelle / démontables ;
- jeu de cartes par familles / jeu de cartes type Memory ;
- jeu de cartes type Défi nature ;

- jeu de cartes : qui est-ce ? ;
- jeu de cartes espèces / milieux naturels / types d'adaptations ;
- jeu de cartes fleur / pollinisateur / fruit ;
- jeu de rôle type Biodiver-Cité / scénario protection flore ;
- jeu de société : interactions flore / humains / insectes (prédation / symbiose / prédation / parasitisme...) ;
- une super loupe... un peu tape à l'œil ? ;
- bâches XXL → villes ? cf. capitole, monuments, bâtiments Régions, etc. ;
- bâches par milieux + "où est Charlie ?" ;
- maquette montagne type "C'est pas sorcier" / milieux naturels et espèces botaniques associées ;
- stories / enregistrements / "voix off" qui raconte les plantes / une plante... tons humoristique, poétique, décalée, très jeune public, etc. ;
- cerf volant : plante dans le ciel ! Maquette à l'hélium ! ;
- recueil de (jolis) textes dédiés à la flore (dont poésies) ;
- "conférence insolente" (enfin ! la parole aux plantes ?) ;
- fleurs avec des caractéristiques différentes liées à leurs adaptations (genre modèle en 3D transportable) avec un panneau bâche pour les positionner sur un environnement ;
- tri des contes et légendes des plantes ? recueil des histoires et anecdotes ⇒ recueil comme celui de Pyrénées Vivantes sur la faune mais sur la flore ;
- miroir : homme ⇒ les points communs avec la plante ;
- sono dans la mallette ? pour attirer ? ⇒ outil pédagogique annexe qui peut-être le kit intégral / sans sono kit de base ? ;
- offrir des souvenirs ⇒ cadeaux de la mallette ? consommables à emporter ? c'est important ! (?) ;
- kamishibai (image qui défile dans un tableau) + dossier avec des sons, des images ;
- lunette avec vision UV pour voir les fleurs telles qu'elles sont vraiment !